

Bourse d'études de Beaubassin-est

Les étudiants de Beaubassin-est ont jusqu'au 30 avril à 16h pour soumettre une demande de bourse d'études. Le tirage pour la bourse qui est maintenant d'une valeur de 1000\$ sera fait pendant la réunion ordinaire du mardi 21 mai 2019 à 19h. Suite à une recommandation du Comité de Fierté communautaire et culturelle, le conseil a décidé d'augmenter le montant de sa bourse d'études de 500\$ à 1 000\$.

Toute personne qui rencontre les critères ci-dessous peut faire une demande de bourse en remplissant le formulaire nécessaire et en le remettant dûment rempli à la municipalité. Les candidats doivent :

- être des résidents permanents de la municipalité ;
- avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou être sur la liste de diplômés pour l'année en cours ;
- poursuivre une formation en première année d'un programme de 1er cycle dans un établissement postsecondaire et ne pas avoir poursuivi de formation postsecondaire auparavant ; et
- être âgé de 25 ans ou moins.

Le gagnant recevra la bourse en janvier 2020 à la réception d'un document de l'établissement postsecondaire attestant qu'il est inscrit à un programme d'études qui répond aux critères établis et qu'il est réadmis pour le deuxième terme de l'année scolaire. Si la formation est terminée avant le mois de janvier 2020, un document attestant que l'étudiant a satisfait aux exigences du programme de formation sera requis avant de recevoir la bourse.

Mentionnons que la municipalité a attribué sa bourse 2018 à Marc Thibodeau de Grand-Barachois. Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de bourses d'études sur le site Internet à l'adresse www.beaubassinest.ca sous l'onglet « Services / Services communautaires », ou au bureau de Beaubassin-est situé au 1709, route 133 à Grand-Barachois. Pour plus de renseignements, composez le 532-0730.